



ASSURANCES
IARD

La Banque Postale Assurances IARD
TSA 11602
35516 CESSON-SEVIGNE CEDEX
Tél. : 02.28.09.42.00 (coût d'un appel local depuis
un poste fixe)
Mail :
service.clients@labanquepostale-assurances-iard.fr



Monsieur LUC MERCURY
MAS DE LAURE
13570 BARBENTANE

Objet : Vos Conditions particulières Assurance Habitation

N° de contrat : NM18131692
Date d'effet : 01/04/2018
Date d'échéance : 01/04/2019
Contrat à tacite reconduction annuelle

**CONDITIONS PARTICULIERES - ASSURANCE HABITATION
EN COMPLEMENT DES CONDITIONS GENERALES HABITATION
REFERENCE CG-H-IARD-2015-01**

Votre habitation garantie conformément à vos déclarations

Vous avez déclaré être propriétaire, d'un logement non meublé que vous n'occupez pas, un appartement.

L'adresse du logement assuré :
4 rue Portail Matheron

84000 AVIGNON

Votre habitation est au 1er étage de l'immeuble et n'est pas située au dernier étage.

Votre habitation comporte :

- 1 pièces habitables dont aucune pièce de plus de 30 m2

Vos antécédents

Vous avez déclaré :

- ne pas avoir, ni vous ni votre conjoint, concubin, partenaire de PACS, été résilié(e) par votre assureur habitation durant les 5 dernières années
- vous engager à nous communiquer toute résiliation compagnie survenue entre la date de souscription et la date d'effet du contrat

Vos capitaux et objets précieux garantis

Vos capitaux mobiliers et objets précieux ne sont pas garantis.

Vos garanties et franchises



La protection de votre logement

Garanties	Franchise
Incendie et explosion	120 €
Dégât des eaux et gel	120 €
Bris de glaces	120 €
Vandalisme et détériorations immobilières	120 €
Evénements climatiques	120 €
Catastrophes naturelles et technologiques	380 €
Attentats et actes de terrorisme	120 €
Tous risques propriétaire	120 €
Perte de loyers suite sinistre	
Remboursement en valeur de reconstruction à neuf des biens immobiliers	120 €

Votre protection et celle de votre famille

Garanties	Franchise
Responsabilité civile du bâtiment	120 €
Sauvegarde des droits	

Les limites des montants maximum par garantie sont indiquées dans les Conditions générales de votre contrat d'Assurance Habitation référence CG-H-IARD-2015-01.

Pour rappel : malgré nos préconisations, vous n'avez pas souhaité souscrire les garanties suivantes : Protection Intrusion et Incendie.

Au bout de 3 ans de vie du contrat sans sinistre, aucune franchise ne sera appliquée au premier sinistre garanti. Ce bonus de franchise s'applique hors franchise(s) réglementaire(s), hors franchise pour la garantie Bris de glaces et hors franchise(s) additionnelle(s) éventuelle(s).

Votre offre spéciale

Vous avez opté pour le paiement annuel, vous bénéficiez de l'équivalent d'un mois de réduction sur la prime annuelle de votre assurance.

Vos avantages vous permettent de bénéficier d'une réduction tarifaire totale de 8,35 € la 1^{ère} année.

Votre prime

La prime annuelle de votre contrat d'assurance habitation s'élève à 97,75 € TTC.

Le montant total de la prime la 1^{ère} année est proratisé en fonction de la date d'effet du contrat. Il s'élève à 97,75 € TTC dont 15,06 € de frais et de taxes (exonération TVA art 261C 2^è CGI). La prime annuelle inclut la taxe attentat obligatoire d'un montant de : 5,90 €.



ASSURANCES
IARD



Votre échéancier

La date d'effet de votre contrat est le 01/04/2018.

97,75 € Montant prélevé sur votre compte bancaire au plus tard 30 jours après la date d'effet

L'Essentiel à savoir, vos Conditions générales¹ et vos Conditions particulières sont accessibles depuis votre espace personnel Assurances de Dommages*, rubrique « Devis et contrats ».

Guillaume De Lussac
Directeur Général

C:\Documents and Settings\lbp0273\Mes documents\

¹Vos Conditions générales Assurance Habitation font référence aux Conditions générales CG-H-IARD-2015-01.

*Coût de connexion selon le fournisseur d'accès. Pour pouvoir accéder à votre espace personnel, vous devez au préalable nous avoir fourni une adresse de courrier électronique en cours de validité.

LA BANQUE POSTALE ASSURANCES IARD - Entreprise régie par le Code des Assurances - Société Anonyme au capital de 52 140 000 €. Siège social : 34 rue de la Fédération 75015 Paris. RCS Paris 493 253 652.

MUTUAIDE ASSISTANCE - Entreprise régie par le Code des Assurances - Société Anonyme au capital de 9 590 040 €. Siège social : 8-14 avenue des Frères Lumière 94368 Bry-sur-Marne Cedex. RCS Créteil 383 974 086.